

La violence ...quelques faits saillants

Violence et jeunes

À l'école, à la maison ou entre amoureux...la violence atteint aussi les jeunes

L'Assemblée générale de l'UNESCO a déclaré la période 2001 – 2010 «*Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde*». De concert avec cet organisme voué à l'éducation dans le monde, l'Afeas poursuit son action auprès des jeunes, renforcée par les études récentes qui démontrent que la violence est grandement présente dans la vie des enfants et des adolescents québécois.

En effet, si la violence entache parfois les relations entre élèves et professeurs, si des enfants peuvent être témoins ou victimes de violence dans leur famille, d'autres phénomènes prennent également de l'ampleur, notamment le taxage à l'école et la violence dans les relations amoureuses à l'adolescence.

À cet égard, une récente enquête de l'Institut de la statistique du Québec effectuée auprès de 3700 enfants fréquentant l'école primaire ou secondaire révèle que :

70% des enfants de neuf ans affirment avoir été victimes de violence et d'intimidation ;

33% d'entre eux ont été frappés ou poussés violemment dans l'environnement de l'école ;

1 enfant sur 10 a subi le taxage, c'est-à-dire l'extorsion d'argent ou de biens par la menace, l'intimidation ou le harcèlement ;

20% des garçons de 16 ans affirment avoir porté une arme au cours des six derniers mois et 16 % chez les garçons de 13 ans.

Problèmes de santé mentale, troubles de comportement, détresse psychologique sont les conséquences de cette exposition à la violence. Ainsi, on a pu noter que 8% des petits garçons disent avoir eu des idées suicidaires.

Les relations amoureuses entre jeunes ne sont pas non plus à l'abri de la violence :

15% des filles de 13 ans et 20% des filles de 16 ans ont subi de la violence physique au cours de leur relation ;

11% des filles de 16 ans ont subi de la violence sexuelle.

Victimes comme agresseurs, ces jeunes enfants et adolescents-es ont besoin d'un appui pour se soustraire à la violence. Par sa campagne de sensibilisation, l'Afeas veut leur donner des moyens pour demander de l'aide à un proche ou à un adulte significatif

de leur entourage.

Violence et personnes âgées

L'insécurité qui grandit - Face à la violence, les adultes vieillissants se comportent différemment des jeunes et des autres adultes. Les aînés manifestent fréquemment la peur d'être un jour victime d'un acte criminel. Cette peur du crime augmente en proportion avec la perception qu'ils ont de leurs propres vulnérabilités. Avançant en âge, ils redoutent de voir leur état de santé ou leur situation financière diminuer.

Parmi les crimes pouvant porter atteinte à leur intégrité, l'agression physique représente leur plus grande crainte car ils ne se sentent pas capables de se défendre. L'isolement, le manque de contact avec les proches ou les voisins, contribuent à augmenter cette peur.

Que ce soit au domicile, dans les rues du quartier, dans les résidences pour personnes âgées (privées ou publiques) ou dans les institutions de santé, les aînés ne sont pas à l'abri des actes criminels qui peuvent être perpétrés autant par des étrangers, que par des pairs, des membres de la famille ou des dispensateurs de soins.

De la violence à la négligence - Bien que davantage portée sur la place publique depuis environ une dizaine d'années, la problématique des **abus et des mauvais traitements** à l'endroit des personnes âgées n'est pas un phénomène nouveau et elle comporte deux dimensions : la violence et la négligence.

La violence est l'action directe ou indirecte destinée à porter atteinte à une personne ou à la détruire. La négligence se produit quand une personne proche ou soignante ne répond pas aux besoins d'un aîné qui ne peut y subvenir lui-même. Elle peut consister à priver volontairement ou non une personne âgée vulnérable de soins et de services de base ou à l'isoler en la privant de visites, de sorties ou de contacts sociaux.

Les traumatismes physiques et psychologiques, les comportements dépressifs et le retrait social sont autant de conséquences vécues par les aînés victimes de violence. Beaucoup reste à faire, tant au plan de la prévention que de la formation, pour aider les personnes âgées à vivre dans le respect de leur communauté.

En ce sens, l'Opération Tendre la main de l'Afeas veut contribuer à une meilleure compréhension du phénomène et aider à diminuer les abus envers les aînés.

Violence et femmes

Chaque année, des femmes meurent de violence. Entre 1989 et 2003, 719 femmes et enfants au Québec sont morts de violence conjugale et familiale, soit une cinquantaine par année¹.

Toute femme, peu importe les circonstances de sa vie, peut être victime de violence. Selon les statistiques, certains facteurs peuvent augmenter, de façon directe ou indirecte, les risques pour une femme d'être maltraitée dans ses relations intimes². Ainsi, une femme sera plus vulnérable si elle est jeune (entre 18 à 24 ans) ou âgée (65 ans ou plus), handicapée, ou autochtone. Le risque s'accroît lorsqu'une femme a été victime de violence dans son enfance ou lorsqu'elle a été témoin d'actes violents envers sa mère. La grossesse est aussi un élément qui augmente le risque de violence conjugale.

Une femme victime de violence conjugale doit prendre de nombreuses décisions, parfois très difficiles, sur la meilleure façon de se protéger et de protéger ses enfants.

Avant d'accomplir les démarches appropriées, elle peut avoir à surmonter plusieurs difficultés. Les liens affectifs qui la lient à l'agresseur, la peur d'être poursuivie si elle part, la honte de subir de la violence, la crainte de ne pas savoir où aller ni comment se débrouiller, le sentiment de culpabilité envers les enfants et le conjoint sont autant de facteurs qui peuvent entraver la décision de se soustraire à la violence.

La dépendance économique, l'isolement et le soutien social insuffisant, le manque d'accès à des ressources d'aide adéquates ajoutent aux difficultés rencontrées.

L'Afeas est plus que jamais convaincue qu'il faut demeurer vigilants face à la violence faite aux femmes et à ses répercussions aux plans individuel, familial et social. C'est dans cette perspective qu'elle entend poursuivre ses initiatives de sensibilisation et de concertation.

¹ Selon les données recueillies par le Collectif masculin contre le sexisme.

² Santé Canada, « La violence faite aux femmes : Renseignements du Centre national d'information sur la violence dans la famille », 1995, révisé en octobre 2001 et réédité en 2002.